De …..……………….

………………………...

………………………...

à …………………………

………………………...

………………………...

le,

*Objet : cavités-piège dangereuses pour la petite faune repérées*

Madame, Monsieur,

J’ai repéré sur votre terrain des poteaux ouverts, et donc dangereux pour la petite faune, y compris pour des espèces protégées par la loi.

Mais avant de poursuivre, je souhaite vous présenter les deux associations de protection de la nature à l’origine de ma mobilisation et de ma démarche vers vous.

L’Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS) est une organisation non gouvernementale, agréée depuis 1986 pour la protection de la nature et reconnue d’utilité publique depuis 2008. Ses buts sont principalement la préservation de la faune, de la flore et des milieux naturels.

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a été créée en 1912. Elle est reconnue d’utilité publique en 1986 et œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.

Leur campagne nationale «  **Supprimons les cavités-piège**», a pour but de rendre tout un chacun attentif aux dangers de certains aménagements, et de proposer des actions simples pour remédier au problème. Les poteaux ou les panneaux de signalisation non-obturés à leur sommet, qu’ils soient publicitaires ou routiers, sont des pièges latents pour les oiseaux et les petits mammifères.

Quand l’oiseau tombe dans l’étroitesse d’un tuyau, il ne peut pas déployer ses ailes pour en sortir, ni s’agripper aux parois lisses. L’issue est toujours la même : l’animal piégé meurt de faim et d’épuisement. La résistance au stress d’une mésange et à la privation d’eau peut la laisser agonisante durant 4 jours.

J’ai repéré sur votre terrain des poteaux ouverts, et donc dangereux pour la petite faune, y compris pour des espèces protégées par la loi.

La pose d’un obturateur, ou le rebouchage de ces poteaux, est la seule solution pour supprimer ce danger et régler le problème.

Si je prends la liberté de vous adresser ce courrier et le guide d’actions que j’y joins, c’est que les solutions sont à votre portée. Élaboré par l’ASPAS et la LPO, le guide vous permettra de bien comprendre le danger, et d’y trouver plusieurs astuces pour l’obturation.

Je vous remercie, Madame, Monsieur, d’avoir prêté attention à ce courrier, s’il a soulevé des interrogations ou si vous souhaitez une aide, n’hésitez pas à vous rapprocher de l’ASPAS ou de la LPO, dont les coordonnées sont sur le dépliant.

Cordialement,